



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°19 du 11 août 2022



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Aux vues des températures enregistrées depuis début juillet et l'absence de pluie, les implantations de légumes et de couverts sont compliquées et les calibres des produits récoltés sont plus faibles. Cette fin de semaine s'annonce très ensoleillée avec une augmentation des températures. Celles-ci restent plus fraîches le long des côtes. Une dégradation orageuse est annoncée pour la semaine prochaine.

L'essentiel de la semaine

- Oignon** : bon état sanitaire.
- Poireau** : forte pression thrips sur certains secteurs.
- Salade** : bon état sanitaire.
- Chou, navet** : restez vigilant vis à vis des aleurodes et des altises.
- Céleri, carotte, persil** : peu de captures de la mouche de la carotte et pas de maladie.

Table des matières

OIGNON : 2

POIREAU : 2

SALADE : laitues diverses et frisées 4

CHOU et NAVET : 6

CAROTTE - CELERI - PERSIL : 8

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent » 11

Focus adventice : Souchet comestible :

Eléments de reconnaissance : cliquez (Ctrl+clic) sur l'image

ATTENTION
plante envahissante

Localisation :
Cette plante est présente dans le monde entier.

LE SOUCHET COMESTIBLE
Cyperus esculentus

FREDON
NORMANDIE
Plante envahissante

Nuisibilité en cultures légumières :
Le Souchet est une **plante envahissante** car elle possède un fort pouvoir de multiplication par ses rhizomes et ses tubercules. L'extension du souchet au sein d'une parcelle est très rapide (1 à 2 ans) et peut **réduire très fortement la production** (qualité et quantité). Plusieurs secteurs de la Manche sont déjà particulièrement touchés.

Description :

- Plante vivace printanière et estivale.
- Tige triangulaire pleine sans nœuds (photo 3).
- Feuilles vert clair, sans poils, luisantes et épaisses, arrangées en groupe de 3.
- Longs rhizomes blancs à brun, formant des tubercules et de nouvelles pousses (photo 4).
- Tubercules ressemblant à de petites pommes de terre de 1 à 15 mm de longueur (photo 5). Ils se détachent facilement lorsqu'on arrache la plante, il faut donc déterrer le souchet en creusant sur 15 à 20 cm de profondeur pour les trouver.
- Fleurs caractéristiques avec épis roux (photo 6).

Photo 1 et 2 : Champ de carotte envahi par le souchet.

Photo 3

Photo 4

Photo 5

Photo 6

N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous et à nous contacter au moindre soupçon de présence : contact-caen@fredon-normandie.fr

Le projet Gestiphyto est cofinancé par l'Union européenne et la Région Normandie

DANGER
SANITAIRE

En cas de soupçons : contactez moi marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr
<https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-ideal>

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	4 parcelles de semis et 1 parcelle bulbille	De bulbaison à début tombaison
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	
76	Vallée de Seine	1 parcelle botte	

Aucune maladie n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Attention aux arrosages trop importants avec les conditions sèches du moment. Les risques de bactérioses et de fusarioses augmentent avec les excès d'eau.

Thrips :

Des thrips sont toujours notés sur les trois parcelles du Mont Saint Michel et sur une parcelle en Vallée de Seine avec 100% des plantes atteintes.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque : Les conditions météo actuelles sont très favorables au développement des populations de thrips. **Observez** régulièrement vos parcelles d'oignons bottes.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	1 parcelle	De 5-6 feuilles à proche récolte
27		1 parcelle	
76		1 parcelle	
50	Mt St Michel	5 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville et Annoville	2 piègeages teigne en AB uniquement	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	

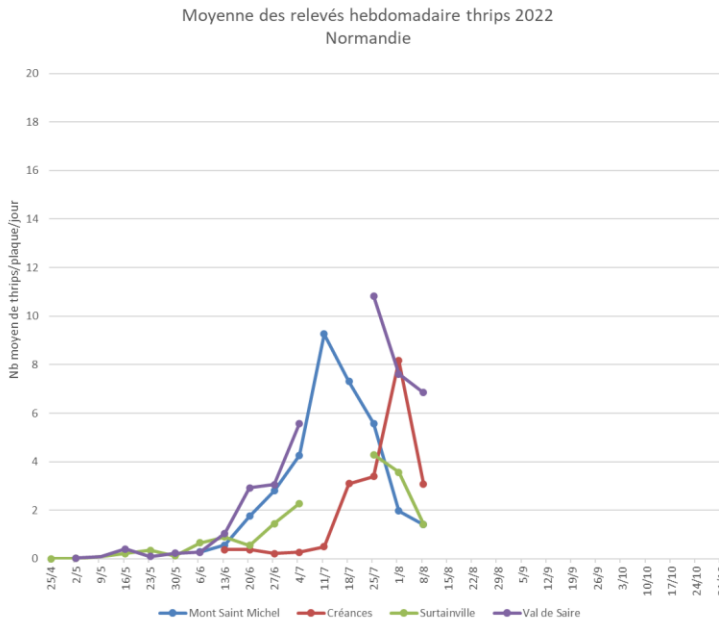
Thrips :

Observations : avec les conditions toujours favorables aux populations de thrips, des adultes et des larves sont présents dans la majorité des parcelles du réseau.

Secteurs		Evolution
Mont Saint Michel :	Des thrips sont observés dans toutes les parcelles, ils sont notés en moyenne sur 82% des plants contre 47% la semaine dernière.	↗
Créances :	Des thrips, adultes et larves, sont notés en moyenne sur 94% des plants contre 73% la semaine dernière.	↗
Calvados :	Présence de thrips sur 100% des plantules avec des effectifs toujours importants. Présence de larves de chrysope.	=
Surtainville :	Aucun thrips n'a été observé contre 8% la semaine dernière.	↘
Val de Saire :	Des thrips sont présents en moyenne sur 10% des plantes contre 14% la semaine dernière.	↘
Eure et Seine Maritime :	100% des plants avec présence de thrips dans les deux parcelles.	=
La Haye Pesnel :	100% des plants avec présence de thrips.	=

Relevé des pièges :

Les captures sont en recul sur tous les secteurs.



Poireau avec piqûres de thrips sur le feuillage (A-L Preterre CA 76)

Evolution du risque : les conditions météo sont toujours favorables au développement de ce ravageur. **La pression est forte hormis dans le nord Cotentin. Restez vigilants, observez attentivement et régulièrement** vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle **en fonction de la présence ou non de feuillage commercial**, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : des papillons de teigne sont piégés uniquement sur le secteur d'Annoville.

Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32
50 - Lingreville	0	0	1	0	2	0
50 - Annoville	0	0	3	/	7	7
50 - Créances	0	0	0	0	0	0
50 - Val de Saire	0	/	/	0	0	0
50 - La Haye Pesnel	0	0	0	0	0	0
27 - vallée de Seine	0	0	0	24	9	0

Evolution du risque : **observez très attentivement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.** Le risque débute dès la présence de chenilles.

Mouche mineuse :

Des piqûres de nutrition sont observées uniquement dans le val de Saire sur 4 à 20% des plants.

Evolution du risque : évolution à suivre si présence de galeries ou de pupes dans le fût.

Rouille :

Cette maladie est présente très ponctuellement dans deux parcelles du Val de Saire sur 8% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : Le temps sec actuel limite son développement. La pression reste faible. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale, du créneau de production et de la présence d'irrigation.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De 6 feuilles à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
27 - 76		3 parcelles	
14		6 parcelles	

Puceron :

La pression reste faible. La présence de pucerons est constatée dans deux parcelles du réseau (sur les secteurs proches de Rouen et du Calvados) sur 4 à 20% des plantes.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

La pression est très faible. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire. Au-delà de 22°C, qui est leur optimum thermique, leur développement ralentit. (<https://www6.inrae.fr/encyclopedie-pucerons/>).

Noctuelle gamma :

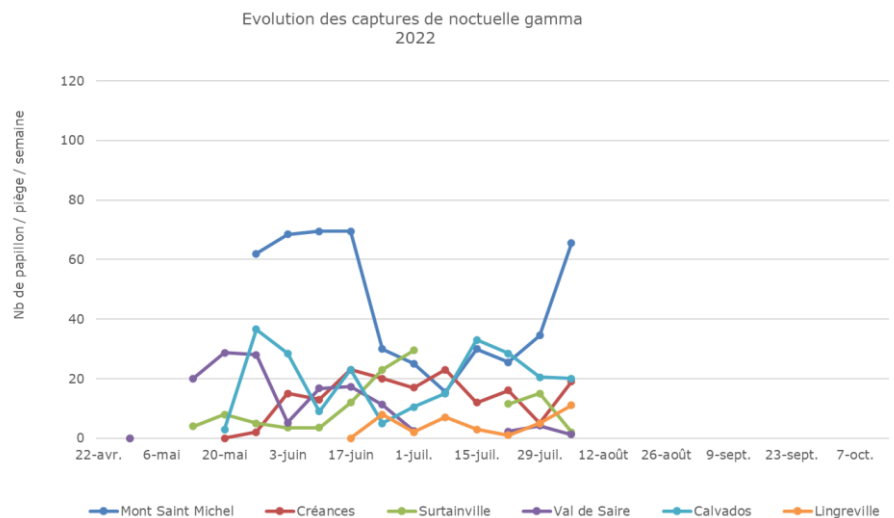
Observations :

La présence de jeunes chenilles et de pontes reste globalement faible :

- Créances : présence dans la parcelle en AB sur 28% des laitues.
- Mont Saint Michel : présence de pontes dans trois parcelles sur 4% des plantes.
- Vallée de Seine : présence de chenilles dans une parcelle sur 12% des plantes.
- Calvados : présence de pontes dans trois parcelles sur 4 à 8% des laitues.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation au Mont Saint Michel, à Créances et à Lingreville.



Evolution du risque :

Peu de chenilles ont été observées mais les conditions climatiques actuelles et annoncées sont toujours favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Thrips :

La présence de thrips est observée dans dix parcelles, sur 4 à 40% des laitues dans les secteurs du Mont Saint Michel, de Créances et du Calvados.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et annoncées sont toujours favorables au développement des populations de thrips. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison et les laitues 'Iceberg'.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont notées sur le secteur du Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Mildiou :

Pas de mildiou dans les parcelles du réseau cette semaine.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Le temps sec actuel est défavorable à cette maladie.

CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		3 parcelles Milan	De 8 - 10
14	Nord Caen	4 parcelles cabus, brocolis et Milan	feuilles à début pommaison
	Surtainville	1 parcelle de chou-fleur 1 parcelle de navet	
50	Val de Saire	5 parcelles cabus et fleur 3 parcelles de navet	Navet : plantules à proche récolte

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Les captures sont quasi nulles.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine
	32
Surtainville_chou	0
Surtainville_navet	0
Val de Saire_chou	0,1
Val de Saire_navet	0

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains bulletins. Quand la température du sol est supérieure à 22°C, les pupes restent en état de repos (quiescence) sans évoluer jusqu'à ce que la température redevienne inférieure à 20°C (<https://ecophytopic.fr/sites/default/files/mouche%20du%20chou%20-descriptif.pdf>)

Pucerons verts et cendrés :

Des foyers de pucerons cendrés sont observés au cœur des choux sur 12% des plants d'une parcelle dans le Val de Saire et sur 4 à 40% des plants dans deux parcelles de la vallée de Seine.

Evolution du risque :

La pression est globalement faible dans les parcelles du réseau. Au-delà de 22°C, qui est leur optimum thermique, leur développement ralentit. (<https://www6.inrae.fr/encyclopedie-pucerons/>). **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Aleurode :

Des aleurodes sont notés très ponctuellement dans deux parcelles du Calvados et dans deux parcelles de la vallée de Seine sur 4 à 65% des plantes.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à leur développement.

Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.



Adulte d'aleurode et pontes

Altise :

Avec les conditions sèches actuelles, des altises sont observées :

- En vallée de Seine et proche Rouen dans les trois parcelles sur 4 à 80% des choux de Milan.
- Dans le Val de Saire, dans deux parcelles de navet sur 20 à 100% des plants.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Éliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Cependant, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de populations importantes et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement des populations d'altises. La pression est présente dans certaines parcelles.

Une surveillance régulière de vos parcelles de **jeunes plants** est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

Chenilles :

Selon les secteurs la présence de chenilles est variable :

- Dans le Calvados, des pontes de noctuelle et des chenilles de piéride de la rave sont observées dans trois parcelles, sur 4% des choux.
- Dans le Val de Saire et Surtainville, des chenilles de piéride sont présentes dans cinq parcelles sur 8 à 24% des choux.
- Eure et Seine-Maritime : des chenilles ainsi que leurs dégâts sont notés dans les trois parcelles sur 12 à 55% des choux de Milan.



Chenille et dégâts de noctuelle

Chenille de piéride de la rave

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à l'activité de ponte des papillons et au développement des chenilles. **Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux et de ceux en cours de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles. Les chenilles de teigne, de noctuelles et de piérides de la rave vont au cœur des choux.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

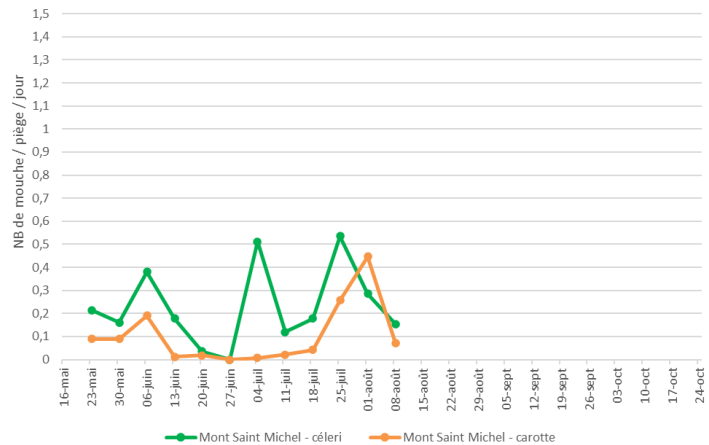
Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		Persil	1 parcelle	Développement du feuillage ou de la rave pour les céleris, 1 ^{ère} coupe en persil 3 feuilles à proche récolte pour les carottes.
27	Vallée de Seine		1 parcelle	
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		1 parcelle	
14		Céleri rave	2 parcelles	
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		1 parcelle AB	
76			1 parcelle	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Surtainville		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	Carotte	3 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		4 parcelles	
14			3 parcelles dont 1 AB	
27	Val de Reuil		Pas de données	

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

Les captures sont globalement en recul.

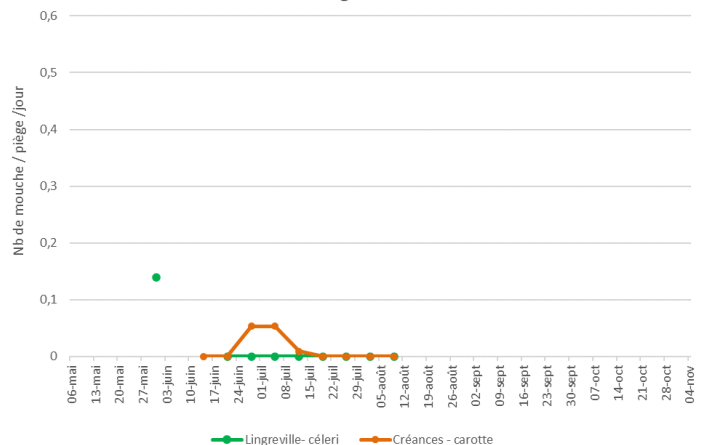
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022



- Secteur Créances :

Les captures sont toujours nulles.

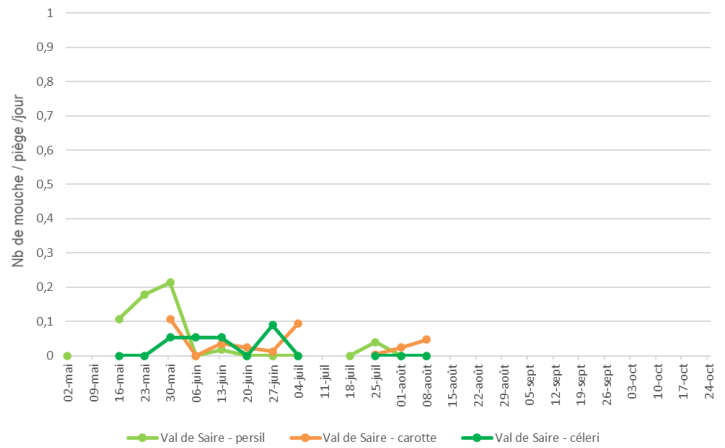
Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2022



- Secteur Val de Saire :

Comme la semaine dernière, quelques mouches ont été piégées en parcelles de carotte.

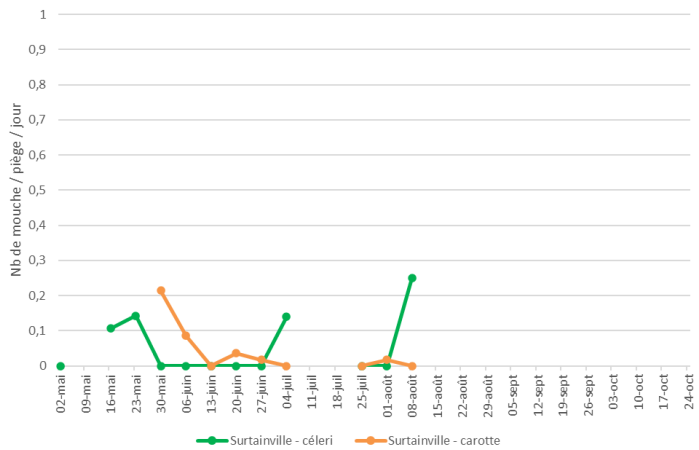
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2022



- Secteur Surtainville :

Une reprise des captures de mouche de la carotte est observée dans la parcelle de céleri.

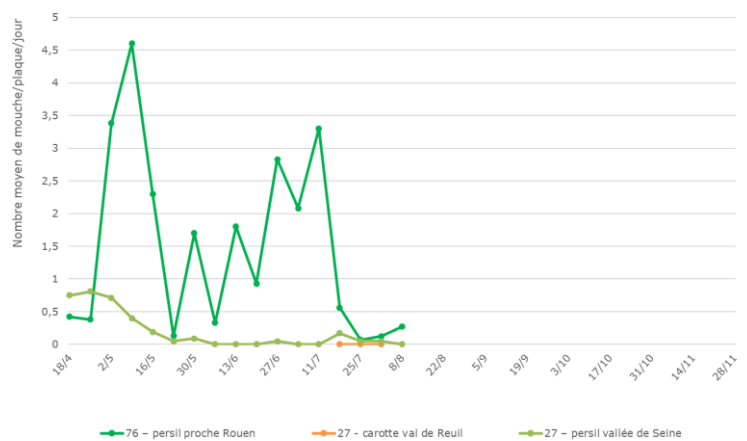
Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2022



- Secteur Seine-Maritime/Eure :

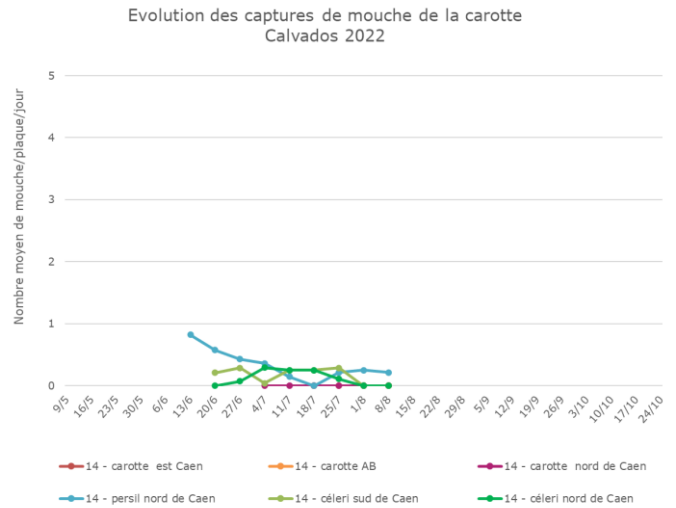
Les captures sont toujours faibles.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2022



- Secteur du Calvados :

Les captures sont quasi nulles dans les parcelles du réseau.



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains relevés et les conditions météo sachant que les températures élevées ne sont pas favorables à l'activité des mouches. Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

Mouche du céleri :

Observations :

Aucune galerie récente n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Aucune capture n'a été enregistrée dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Voir BSV précédent.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos céleris-branche et persil.

Maladie foliaire :

Bon état sanitaire des parcelles.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.